Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251215-D01052025-DE

Délibération n° 0105-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 5 décembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme LE GALL Valérie - Mme Sophie ROUX - M. LE CAM Alain - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - Mme GODE Pascaline - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - M. LE BOURG Vincent - Mme LE DAIN Gwenn - M. PLOET Yann - Mme PRIMEL Claudine - M. ROLLAND Rémi - M.RUMEN Hervé - M. TALLEC Patrick.

Absents excusés : Mme TANGUY Nicole - Mme LE CAM Karine - Mme LE MOAL Nathalie - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

OBJET : CREATION D'UNE HALLE A PROXIMITE DU STADE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'une halle ouverte avec des claustras végétalisés qui sera située derrière le stade.

A l'intérieur de la halle, un bar en béton lissé avec eau et électricité sera installé. Des assises fixes seront également posées.

Ce projet a un rayonnement intercommunal car la halle vise à accueillir divers publics : randonneurs, touristes, poullaouennais, familles ….

Des ombrières photovoltaïques seront installées sur la toiture de la halle. L'installation de ces ombrières sera en grande partie financée par l'entreprise See You Sun, l'opérateur.

Le montant estimé des travaux est de 100 000.00 euros.

Le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à demander les subventions auprès du conseil départemental, du conseil régional, de Poher communauté et de tout autre organisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la création d'une halle à proximité du stade,
- Autorise le Maire à demander les subventions auprès du conseil départemental, de Poher communauté et de tout autre organisme.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)